

Microsoft boucle son 'grand oral' à Bruxelles

Dans l'épais dossier sur les abus de position dominante de Microsoft ouvert par l'Union européenne l'heure est aux décisions. Après avoir écouté les arguments de l'éditeur et de ses concurrents, Bruxelles devrait incessamment rendre ses conclusions et infliger ou non une lourde amende à la firme. Certains évoquent 3 milliards de dollars...

Microsoft est venu en force à Bruxelles. Armé d'une trentaine d'avocats, d'experts économiques et techniques, la firme s'est attachée à démontrer que ses logiciels, et notamment le lecteur Windows Media Player intégré automatiquement à Windows, ne gênait en rien le développement des concurrents: Real et QuickTime. Il s'agit du grief numéro un de l'Union européenne contre Microsoft. L'éditeur est venu affirmer que s'il était obligé de réécrire son système d'exploitation Windows pour le marché européen, en excluant des applications intégrées, ce dernier serait d'une qualité moindre. Faux! rétorque la concurrence. RealNetworks a ainsi tenté de démontrer lors du dernier jour de l'audience que le fait de retirer le lecteur multimédia Media Player de Windows ne conduirait pas, comme Microsoft l'a dit, à proposer une version de Windows de qualité dégradée, a-t-on appris d'une source proche du dossier. **Un Windows amputé** Il a été montré qu'une version du logiciel « Windows XP Embedded » fonctionnait très bien sans le Windows Media Player, précise la même source, ajoutant que personne dans l'assistance n'avait relevé de dysfonctionnement du produit. L'éditeur Real Networks a également expliqué qu'un certain nombre de fabricants d'ordinateurs installaient RealPlayer sur les produits, mais que cela ne concernait qu'un très faible pourcentage de machines, a dit la source proche du dossier. Les commissaires de Bruxelles devront donc trancher même si l'avis de l'Union semble dans ce dossier connue depuis longtemps. Pourtant, une condamnation par la Commission risquerait de ne pas être appliquée avant longtemps, Microsoft peut demander à la justice européenne un sursis à exécution aussi longtemps que l'affaire ne serait pas tranchée au fond. **Une condamnation à risques** Une condamnation donnerait également lieu à une bataille entre la batterie d'experts et d'avocats de Microsoft et les services européens de la concurrence. Bruxelles pourrait donc éviter cet enlisement du dossier en proposant un compromis. Or, selon l'un des adversaires de Microsoft, « à aucun moment pendant l'audition, Microsoft n'a montré qu'il proposait un règlement de l'affaire avec des concessions importantes ». Officiellement, la firme explique pourtant vouloir trouver une solution. Du côté des concurrents, on rejette cette idée de compromis. « Un tel scénario ne pourrait que signifier: l'Union européenne capitule » devant Microsoft, comme les Etats-Unis et le ministère de la Justice», a averti Ed Black, président de la CCIA, association qui réunit des leaders de l'industrie comme Sun Microsystems, Oracle ou Nokia. Bref, le dossier européen de Microsoft, pourtant ouvert il y a cinq ans, est encore très loin de son terme.